



COMMUNIQUÉ DU #PIC, LE PARI DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE · 17
OCTOBRE 2026

Les gueux, c'était nous.

Pourquoi le #PIC retire sa confiance à la famille Jardin, au mouvement des Gueux et à leur version de l'application Référendum Citoyen.

Le #PIC, le Pari de l'Intelligence Collective, retire totalement et définitivement sa confiance à Alexandre Jardin, à son fils Robinson Jardin, au mouvement des Gueux et à l'association Libérez-vous Citoyens, qui exploite l'application Référendum Citoyen.

Nous nous étions tus pour ne pas abîmer la cause de la démocratie directe. Nous parlons aujourd'hui pour la même raison.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE · DIFFUSION LIBRE

PARI-INTELLIGENCE-COLLECTIVE.ORG

PIC, le Pari de l'Intelligence Collective

Association déclarée (09/07/2024, [ici](#)) : n° RNA : W061017282
Siège social : 14 boulevard Gustave Chancel – 06600 Antibes
Contact : <https://www.pic.contact> email : contact@pic.contact
n° SIREN 931405567 – n° Siret (siège) 93140556700013
Code APE : 94.92Z – Activités des organisations politiques

Le PIC, le Pari de l'Intelligence Collective, est un mouvement politique unitaire qui concourt à développer, promouvoir et diffuser une action citoyenne dont le projet, soumis à l'expression du suffrage universel, consiste à proposer une refonte institutionnelle et constitutionnelle permettant à l'avenir aux citoyens de voter d'abord pour les idées et les programmes, et non plus pour les candidats, et l'élaboration des voies d'une gouvernance démocratique sur le territoire national ; ainsi que tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement.

page : 1

Le communiqué

Pourquoi nous parlons maintenant	3
La question mère, confisquée	3
Un logiciel libre, une paternité usurpée	5
Une OPA payée en temps d'antenne	6
Septembre : ce que nous avons empêché	6
Le comble	7
De la colère contre les ZFE au soir de Glucksmann	8
Ce que nous décidons	9
Ce que cette affaire doit nous apprendre	9
Le loup devenu berger	10
Pièces publiques	12

Le #PIC, le Pari de l'Intelligence Collective, retire totalement et définitivement sa confiance à Alexandre Jardin, à son fils Robinson Jardin, au mouvement des Gueux et à l'association Libérez-vous Citoyens, qui exploite l'application Référendum Citoyen.

Nous nous étions tus pour ne pas abîmer la cause de la démocratie directe. Nous parlons aujourd'hui pour la même raison.

01 Pourquoi nous parlons maintenant

Pendant des mois, nous avons choisi le silence. Ce silence, nous le devons à d'autres qu'à la famille Jardin. Un processus référendaire avait été lancé, au moyen d'une application dont le cœur a été écrit par un réseau de hackers éthiques, démocrates au-dessus de tout soupçon : une équipe de développeurs ukrainiens, puis celle d'Alexis Roussel. Une application de vote citoyen sert la démocratie directe tant qu'elle reste fiable, quelle que soit la main qui la distribue. Accuser en public ceux qui la distribuaient, c'était risquer d'éclabousser ceux qui l'avaient construite, et avec eux la réputation d'un outil propre. Nous avons donc ravalé beaucoup de choses, et réservé nos critiques aux échanges privés.

Ce temps est fini. Nos adhérents et nos sympathisants nous demandent, avec une insistance que nous n'avons plus le droit d'ignorer, de nous désolidariser publiquement de ceux qui nous ont manipulés. Ils ont raison. Au moment où circule la bande-annonce d'un film à la gloire de leur application, promis à CNews, où le père et le fils prennent l'air grave et pénétré des hommes proches du peuple au milieu de ceux qu'ils appellent « les gueux », se taire reviendrait à cautionner une imposture.

Ce communiqué s'en tient aux faits. Il n'en épargne aucun. Toutes les pièces qu'il cite existent ; nous les produirons si l'on nous conteste. Quand je parle à la première personne, c'est en fondateur du mouvement et en témoin direct : ce que je rapporte, je l'ai entendu, lu ou conservé.

02 La question mère, confisquée

Il existe une question qui contient toutes les autres : celle qui demande au peuple s'il veut décider lui-même. Posée clairement, elle rend possibles toutes les questions suivantes. C'est la mère de toutes les questions, et donc de toutes les batailles. C'est celle qu'Alexandre Jardin nous a demandé d'écrire pour lui.

Nous l'avons rédigée le 12 juillet 2026, avec les membres du #PIC et avec Alexis Roussel, juriste franco-suisse, spécialiste du vote décentralisé et auteur de *Notre si précieuse intégrité numérique*. Le modèle était assumé : la Suisse, sa démocratie référendaire, ses

votations régulières, ses citoyens qui n'attendent la permission de personne. Voici, en vis-à-vis, ce que nous avons écrit et ce qui est aujourd'hui en ligne.

12 JUILLET 2026 · LE #PIC ET ALEXIS ROUSSEL

Ce que nous avons écrit

QUESTION

« Faut-il réécrire notre Constitution via référendums ? »

TITRE

« Référendums d'initiative populaire »

PRÉSENTATION

« Instaurer des référendums constitutionnels d'initiative populaire pour faire évoluer la France vers une démocratie référendaire inspirée du modèle suisse. »

VERSION LONGUE, ISSUE DU CONSENSUS DE NOTRE GROUPE

« Êtes-vous favorable à la mise en place d'une série de référendums constitutionnels d'initiative populaire permettant à la France d'évoluer vers un modèle de démocratie référendaire similaire à celui de la Suisse ? »

REFERENDUMCITOYEN.FR · VOTE DU 18 SEPTEMBRE AU 24 DÉCEMBRE 2026

Ce qui est en ligne

QUESTION

« Voulez-vous que 500 000 citoyens déclenchent eux-mêmes un référendum national, hors du contrôle du Conseil constitutionnel, selon le plan Marianne ? »

PORTEUR DE LA QUESTION

Aucun nom. Le #PIC a été effacé.

CE QU'ELLE NE DIT PAS

Qu'il faut changer la Constitution. Que c'est au peuple de la réécrire.

Le 23 juillet, Alexandre Jardin me confirmait par écrit que la première question de sa plateforme ne devait pas venir de son association, mais « de nous tous », qu'elle devait dire quelque chose de « super super simple », et qu'elle devait être, dès l'ouverture des questions citoyennes prévue le 15 septembre, « la première question venant de la base ». Nous avons dit oui. À sa demande, sur le canevas de son association, nous avons rédigé la page entière : la question, son explication, les arguments pour et contre, la Suisse pour modèle. Le 11 septembre, ses organisateurs nous écrivaient encore que la question « a un porteur, et le porteur, c'est toi pour le PIC ».

Ce jour-là, pourtant, la question n'était déjà plus la nôtre. La version arrêtée pour la mise en ligne, que nous conservons, portait la formule « plan Marianne », et toujours notre nom comme porteur, c'est-à-dire comme responsable d'une formulation que nous n'avions pas écrite et qui avait été changée sans notre accord. Par loyauté envers la cause, nous l'avons accepté quelques jours. Nous ne le référons pas. Puis le #PIC a disparu de la page. Motif invoqué : des menaces venues de Russie, et le souci que les autres questions, restées sans signature, ne paraissent pas lâches à côté de la nôtre. Nos arguments, eux, sont toujours en ligne, « présentés par le porteur de la question ». Le porteur n'a plus de nom. On a gardé la plume ; on a jeté la main qui la tenait.

Lisez maintenant leur question à voix haute.

- 1 Elle ne dit pas qu'il faut changer la Constitution.** Aucun référendum d'initiative citoyenne n'existera pourtant sans cela. Elle ignore l'article 89, ce verrou qui réserve aujourd'hui au président et au Parlement le droit de réviser la Constitution. Elle ne dit nulle part que la Constitution appartient au peuple, qui peut la réécrire : c'est pourtant ce qu'on appelle la souveraineté.
- 2 Elle fait voter sur un chiffre, pas sur un droit.** « 500 000 » : le débat sur le seuil remplace le débat sur le principe.
- 3 Elle inquiète au lieu d'éclairer.** « Hors du contrôle du Conseil constitutionnel » : la formule n'a pas de sens juridique, comme l'a relevé d'emblée le juriste qui nous a aidés à écrire la nôtre ; elle a, en revanche, un effet certain. Qui, de bonne foi, vote pour ce qui échappe à tout contrôle ?
- 4 Elle vend une étiquette.** « Selon le plan Marianne » : personne, hors de la plateforme, ne sait ce que recouvre cette marque. On ne demande plus au peuple ce qu'il veut ; on lui demande s'il adhère à un produit.

Une question alambiquée, mise en ligne par ceux qui ont fait des gueux leur emblème : c'est un exploit. Elle rend l'idée même de démocratie directe inopérante avant le premier vote. Si un acteur du système en place avait voulu discréditer, auprès des Français, l'idée même de démocratie directe, il ne s'y serait pas pris autrement. Nous ne prêtons pas ce dessein à la famille Jardin : nous en constatons l'effet.

Nous comprenons aujourd'hui pourquoi notre question a d'abord été accueillie avec tant de ferveur. Elle servait à séduire les militants du #PIC et, à travers eux, à approcher certaines figures historiques des Gilets jaunes qui ont rejoint notre regroupement. La porte une fois ouverte, la question a été changée, et notre nom effacé.

03 Un logiciel libre, une paternité usurpée

L'application Référendum Citoyen repose sur un travail remarquable, qui n'est pas celui de la famille Jardin. Son cœur est le *Freedom Tool*, un logiciel libre de vote anonyme par passeport, publié en 2024 par Rarimo, une équipe de développeurs ukrainiens. Il repose sur une cryptographie dite « à divulgation nulle de connaissance » (*zero knowledge*) : on prouve qu'on a le droit de voter sans rien révéler de son identité. Alexis Roussel et son équipe l'ont adapté pour la France, sous licence libre GPLv3. La famille Jardin l'a repris.

Rien de plus légitime : c'est l'objet même du logiciel libre. Ce qui ne l'est pas, c'est d'entretenir, à force d'ambiguïté, l'illusion d'en être les créateurs. Le 11 juin, au lancement, l'application était présentée au public comme lancée « à l'initiative de l'écrivain Alexandre

Jardin » ; le nom de ceux qui l'ont conçue n'y figurait pas. Le logiciel libre ne connaît qu'une monnaie, la reconnaissance. On a pris le code et gardé la monnaie.

La divulgation nulle protège l'électeur : on ne sait rien de lui. La famille Jardin a étendu la garantie aux auteurs : on ne sait plus rien d'eux.

04 Une OPA payée en temps d'antenne

Il faut dire maintenant ce qui, rétrospectivement, nous choque le plus. Alexandre Jardin et son fils ont tenté une sorte d'OPA sur l'application et sur le processus référendaire tout entier. Leur titre de propriété tenait en un mot : les plateaux. Parce qu'ils avaient leurs entrées à la télévision, ils se sont posés en maîtres d'un outil qu'ils n'avaient pas conçu et d'une démarche qu'ils n'avaient pas pensée.

Le même argument a servi dans l'autre sens, pour nous ranger derrière eux. Le marché, jamais écrit mais toujours sous-entendu, tenait en une phrase : *vous avez la méthode, nous avons les caméras*. C'est avec cette promesse qu'on nous a mis au travail, des semaines durant, sur leur canevas et pour leur plateforme. Les caméras ont tourné ; elles ont filmé le père et le fils. On n'achetait pas un décideur, on louait un mouvement, et on le payait en temps d'antenne : une forme de trafic d'influence, dont nous avons été la marchandise.

05 Septembre : ce que nous avons empêché

Pendant l'été, Robinson Jardin et son développeur ont entrepris de modifier ce code pour accepter à la fois le passeport et la carte d'identité. L'intention paraissait louable. Elle supposait pourtant ceci : pour empêcher qu'un même électeur vote deux fois, une fois avec chaque pièce, il fallait garder la trace de qui avait voté avec quoi : une base de données, même partielle, constituée à l'insu des utilisateurs, là où le protocole d'origine est construit pour n'en conserver aucune. Or une base de données finit presque toujours, un jour, par être piratée. Et la page de leur propre référendum promet aux votants « aucune donnée personnelle conservée ».

Alexis Roussel a examiné le code, en juriste, et demandé une chose simple : respecter les exigences de la CNIL et l'anonymat que le protocole garantit. Il a alerté en privé, puis fait savoir publiquement qu'il ne pouvait pas cautionner un tel système. Le fondateur de ThinkerView, de son côté, a pris contact avec Alexandre Jardin pour le prévenir : mettre en ligne une version de l'application qui exploite une partie des éléments d'identité des participants serait extrêmement contre-productif, et dangereux. J'ai passé l'essentiel du mois de septembre à jouer les intermédiaires pour convaincre la famille Jardin de renoncer à ce dispositif, en insistant sur le risque pénal que leur association, et d'abord le fils, encourait à trahir la confiance des utilisateurs. Il a fallu le répéter des dizaines de fois.

Les garde-fous ont fonctionné : la version mise en service n'accepte que la carte d'identité. C'est une satisfaction ; ce n'est pas une absolution. À la fin de septembre, le code de la double identification était toujours présent, simplement désactivé, dans un dépôt où rien n'indique où se trouve la version qui tourne réellement. Et la dernière version de l'application n'a fait l'objet d'aucun audit récent : rien ne permet aujourd'hui d'affirmer que l'application distribuée respecte le code d'origine. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons plus faire confiance à ceux qui la distribuent. Au vu de la résistance qu'il nous a fallu vaincre, nous n'avons aucun doute : sans un juriste capable de lire du code, et sans notre insistance, cette version aurait été mise en ligne.

06 Le comble

Rappelons d'abord ce qu'étaient ces deux hommes pour la famille Jardin avant septembre. Alexis Roussel y était présenté comme un prince. Le fondateur de ThinkerView y comptait comme un ami. Leur seul tort a été de vouloir aider : protéger la réputation d'une application dont le socle est propre, contre une version qui ne l'était pas.

Pendant que nous jouions les médiateurs, voici comment Alexandre Jardin parlait d'eux devant moi, en privé. Ils étaient des « trous du cul », des « losers », des « gestionnaires de l'échec », des gens qui « n'ont jamais rien fait de leur vie ». Alexis Roussel, qui lui demandait seulement de respecter la loi, devenait un « maître chanteur ». On a voulu me le peindre en fou furieux menaçant de porter plainte, alors que le message qu'il lui avait adressé était une mise en garde d'une parfaite courtoisie ; puis, faute de pouvoir répondre à l'argument, il s'en est pris à l'homme : il a cherché à jeter le doute jusque sur son entreprise, en me glissant qu'elle serait en difficulté. Ce n'était pas une information, c'était une manœuvre. On ne réfute pas un juriste qui a raison ; alors on tente de le faire passer pour un homme aux abois, dont l'avertissement ne serait qu'un calcul. Les mêmes propos ont accompagné sa prise de position publique.

Le détail compte. Le prince de l'été était devenu maître chanteur en quelques jours, l'ami un raté, pour le seul crime d'avoir prévenu. Un démocrate au service des gueux remercie ceux qui l'avertissent. Alexandre Jardin les a couverts d'injures : il fait cavalier seul, et n'écoute que lui.

La scène avait un précédent. L'an dernier, lors d'une visioconférence qui n'était même pas la sienne, devant une vingtaine de personnes, et enregistrée, Alexandre Jardin avait déjà laissé éclater une colère spectaculaire. Il nous avait demandé pardon ; nous avons tourné la page. Ce défaut de tempérance n'a rien d'un accident. Et il faut batailler pour obtenir de lui une écoute élémentaire sur des sujets aussi graves que l'anonymat des électeurs.

Les Jardin parlent des gueux avec des trémolos dans la voix, et traitent leurs alliés en gueux. Le sourire en public, l'injure en privé. On vient à un mouvement citoyen en promettant de le mettre en valeur, on joue la carte de la proximité, on séduit ses militants, on se sert de ses réseaux ; puis on efface son nom. Notre Protocole connaît ce procédé et le nomme : l'entrisme.

Les gueux, c'était nous.

07 De la colère contre les ZFE au soir de Glucksmann

Le mouvement des Gueux est né en 2025 de la révolte contre les zones à faibles émissions, ces ZFE qui ferment les centres-villes aux voitures des plus modestes. Le 11 octobre 2026, Raphaël Glucksmann remportait la primaire de la gauche avec 66,17 % des voix. Alexandre Jardin écrivait alors : « Je suis fier des Français. [...] il est porteur d'une idée digne de la gauche sociale démocrate. Cette désignation va au-delà de la politique. C'est une question de bien et de mal. [...] Ce soir, le pays est moins sale. »

Or le camp de Raphaël Glucksmann a défendu les ZFE. Le 8 octobre encore, à l'Assemblée nationale, le groupe socialiste, où siègent les députés de son parti, Place publique, votait pour faire échouer leur suppression. Le message a depuis disparu du compte d'Alexandre Jardin. Le 14 octobre, il jugeait « parfaitement imbécile » l'idée qu'il puisse soutenir Raphaël Glucksmann ; le 15, sur CNews, Christine Kelly lui demandait : « Comment avez-vous fricoté avec Raphaël Glucksmann ? » Ce tollé, des centaines de messages de gens qui se sentent trahis, Alexandre Jardin ne le doit qu'à lui-même.

Le 3 septembre, déjà, il saluait dans la tribune de Bruno Retailleau « l'un des textes politiques les plus importants de cette rentrée », alors que ce pacte ouvrait la porte du référendum en gardant soigneusement la clé, ce que nous avons démontré sur Politoscope.fr. Le 6 octobre encore, de bonne foi, nous l'appelions dans cette même analyse notre « allié le plus précieux ». Cinq jours plus tard, il trouvait le pays « moins sale ». Retailleau un jour, Glucksmann le suivant : la girouette n'a qu'une constance, le vent des plateaux.

Nous ne pouvons faire, à ce stade, que des hypothèses sur leur dessein. La nôtre est la suivante : la souffrance et la misère de ceux qu'ils appellent les gueux servent de décor à ce qui doit devenir un mouvement politique, ou une alliance avec l'un des représentants du sérail. Ce n'est qu'une hypothèse. Mais la manipulation d'une question que nous avons écrite à leur demande en est, pour nous, le plus lourd indice : on ne traite pas avec cette légèreté ce qu'on prétend défendre.

08 Ce que nous décidons

- 01 Nous retirons notre confiance**, totalement, à Alexandre Jardin, à Robinson Jardin, au mouvement des Gueux et à l'association Libérez-vous Citoyens. Nous ne portons plus aucune question sur leur plateforme, et nous ne recommandons plus leur version de l'application, dont la dernière mouture n'a fait l'objet d'aucun audit récent.
- 02 Nous retirerons progressivement les vidéos** dans lesquelles nous avons reçu la famille Jardin, nombreuses, sur notre média Politoscope.fr comme sur mes chaînes personnelles : retirées de la diffusion, conservées en archives. Nous estimons avoir été abusés par des gens qui nous ont méthodiquement fait miroiter leur accès aux médias pour promouvoir la démocratie directe.
- 03 Nous continuons de défendre le vote citoyen décentralisé**, et le logiciel libre qui le rend possible. Le #PIC aura sa propre instance, construite avec Alexis Roussel sur le même socle libre, publiée avec son code entièrement ouvert ; nous n'annoncerons aucune date avant qu'elle soit prête.

09 Ce que cette affaire doit nous apprendre

En juillet 2026, Alexandre Jardin m'a rapporté une conversation avec un préfet : il ne fallait pas aller trop loin, pas pousser le peuple à descendre dans la rue. Il m'invitait à en tenir compte. J'y ai d'abord vu une marque de confiance, et même le signe que le pouvoir commençait à vaciller et à se méfier des initiatives citoyennes. Avec le recul, en recollant les morceaux d'une relation fondée sur la séduction et la manipulation, j'y vois autre chose : une tentative de nous décourager, une castration chimique de l'élan, administrée par procuration au nom du pouvoir.

Le régime en place n'a nul besoin d'interdire la démocratie directe. Il lui suffit de la faire échouer, ou de la laisser échouer, encore et encore : un espoir, une déception, un autre espoir, une autre déception. Les psychologues appellent cela l'impuissance apprise : l'animal qui a reçu assez de chocs sans issue cesse de chercher la sortie, même quand la porte est ouverte. Chaque faux sauveur qui capte la colère populaire, puis la dépose au pied d'un candidat du système, est un choc de plus.

Certains acteurs médiatiques de premier plan semblent là pour capter cette colère et la canaliser, comme on canalise une crue pour qu'elle n'atteigne jamais la ville. Nous le posons en hypothèse, faute de certitude, mais en hypothèse qu'il ne faut plus jamais exclure : ceux qui bénéficient du régime tiennent aussi, chacun peut le constater, les meilleures tribunes des grands médias ; ils n'ont aucune raison de nous les prêter, et toutes les raisons de nous décourager.

10 Le loup devenu berger

Reste le fond du problème, qui dépasse de loin une famille et un communiqué. Tous ceux qui se battent pour la démocratie directe poursuivent, au fond, le même but : des procédures qui permettent au peuple de se passer de maîtres. Ces maîtres ne portent pas d'uniforme. Ce sont des seigneurs mondains, qui ont leurs entrées dans les médias et en tirent une notoriété hors de portée des gueux. Or un mouvement horizontal a une faiblesse qui est aussi sa vertu : il ouvre sa porte à qui frappe. Celui qui parvient à s'y glisser peut se faire agneau, gagner la confiance, faire travailler les autres, leur demander comment tout cela fonctionne, puis prendre habilement la main au milieu d'eux. Personne ne se méfie de celui qui pose des questions ; c'est pourtant ainsi qu'on apprend une méthode avant de la confisquer.

Alexandre Jardin a participé pendant des mois aux réunions hebdomadaires du #PIC. Nous nous en réjouissions. Qu'un homme issu de l'ancien monde puisse évoluer, nous l'avons cru, et nous l'avons accueilli à bras ouverts. Notre colère d'aujourd'hui est à la mesure de cette candeur. Il nous a fait croire qu'il était de notre côté, comme il le fait croire au pays entier en surexploitant la marque des gueux, en se mettant en scène, dans son documentaire, au plus près du peuple. On ne sert pas la colère populaire en la captant : on la désarme, puis on la retourne contre elle-même.

La preuve ultime tient dans la question. Les défenseurs de la démocratie directe savent une chose qu'Alexandre Jardin n'a jamais voulu entendre : la question qu'on pose au peuple compte moins que le processus par lequel on s'assure, avant de la poser, qu'elle est loyale. Le Conseil constitutionnel lui-même en a fait une règle, en exigeant de toute consultation qu'elle satisfasse à « la double exigence constitutionnelle de clarté et de loyauté ». C'est pour cela que le #PIC a travaillé sur la question mère, celle qui rend possibles toutes les autres. Alexandre Jardin a pris la posture du soutien, nous a laissés écrire, puis a changé la question elle-même. Toucher à la question, c'est tromper chaque électeur avant même qu'il ait voté. Il n'existe pas, en démocratie, de malhonnêteté intellectuelle et morale plus complète. Voilà pourquoi nous publions ce communiqué.

La Fontaine a raconté cette histoire il y a trois siècles et demi. Son loup, devenu berger, avait tout du berger : l'habit, la houlette, la cornemuse ; il aurait volontiers écrit sur son chapeau qu'il était le berger du troupeau. Il ne lui manquait que la voix. Dès qu'il a voulu parler, le troupeau s'est réveillé. « Toujours par quelque endroit fourbes se laissent prendre. » Le nôtre a parlé un soir d'octobre, pour trouver le pays « moins sale ».

D'où notre méthode. Pas d'homme providentiel, pas même le nôtre. Des questions écrites en commun, et publiées. Un code ouvert. Des décisions tracées. Ne croyez personne sur parole, et pas davantage le #PIC : exigez les pièces.

Nous avons été traités en gueux. Nous en tirons une fierté, et une leçon : les gueux n'ont pas besoin de maîtres. Ils ont besoin les uns des autres.

Frédéric Bascuñana

fondateur du #PIC, le Pari de l'Intelligence Collective, au nom du mouvement

LE 17 OCTOBRE 2026 · PARI-INTELLIGENCE-COLLECTIVE.ORG

Pièces publiques

Les sources publiques citées dans ce communiqué, pour vérifier par vous-même. Les échanges privés auxquels il se réfère sont conservés.

La page du référendum « plan Marianne » : referendumcitoyen.fr, consultée le 17 octobre 2026.
[consulter](#)

Rarimo, « Introducing Freedom Tool » : 16 février 2024 : le logiciel libre de vote anonyme par passeport à l'origine de l'application. [consulter](#)

Europe 1, le lancement de l'application Référendum Citoyen : 11 juin 2026 : « à l'initiative de l'écrivain Alexandre Jardin ». [consulter](#)

Public Sénat, la primaire de la gauche : 11 octobre 2026 : Raphaël Glucksmann l'emporte avec 66,17 % des voix. [consulter](#)

Le Courrier des Stratèges, « Alexandre Jardin, Glucksmann et les Gueux » : 16 octobre 2026 : ses messages des 12 au 16 octobre, le vote du 8 octobre sur les ZFE, la question de Christine Kelly.
[consulter](#)

Conseil constitutionnel, décision n° 2000-428 DC : 4 mai 2000 : « la double exigence constitutionnelle de clarté et de loyauté » de toute consultation. [consulter](#)

Le Lexique du Pouvoir du #PIC : l'impuissance apprise. [consulter](#)